

gé à Mansion House, sous la présidence d'un alderman. Là il a été annoncé que les souscriptions se montent déjà à 2,000 de livres sterling. Parmi les souscripteurs on remarque, outre Sa Majesté la Reine Victoria, le Prince de Galles, les Ducs de Bedford, de Devonshire et de Westminster qui ont souscrit chacun une somme assez considérable.

Le cultivateur et les procès.—Le cultivateur doit éviter les procès, les avoir en aversion plus que tout autre. Outre que personne ne les trouve avantageux, tous regrettent le temps qu'ils font perdre. Personne plus que le cultivateur doit être avare de son temps. D'ailleurs c'est toujours une chétive affaire que celle où l'on ne peut avoir raison qu'en payant fort cher. Pour soutenir un procès il faut dévorer bien des remords, souffrir bien des chagrins, se faire souvent des ennemis. Ajoutons à cela que l'affaire marche le plus souvent avec une extrême lenteur et que l'argent sort vite et abondamment.

L'agriculteur qui s'accoutume de bonne heure à faire faire ce qu'il devrait faire chez lui et par lui-même, verra bientôt arriver le temps où il n'aura plus rien à faire pour lui-même. S'il veut être bien servi, dit le proverbe, qu'il se serve lui-même.

Faux billets de banques en circulation.—Il appert, d'après informations données par plusieurs journaux, que des faux billets de banques suivantes ont été mis en circulation : *Billets de la Puissance \$4*, ancienne émission ; *Banque Américaine Britannique du Nord, \$5*, marqué Kingston ; *Banque Ontario, \$10*.—Nous souhaitons à nos abonnés retardataires qu'ils reçoivent dans ce temps-ci un grand nombre de billets de banques, pour qu'ils nous fissent une part de l'argent qu'ils nous doivent et dont nous avons un si grand besoin ; mais nous prions ceux qui seront dans l'agréable nécessité d'en recevoir, de bien faire attention de ne pas prendre de ces faux billets, que l'on cherche à introduire en bien des endroits.

RECETTES

Maladies des arbres fruitiers.

Si les arbres ne sont pas vieux, leurs maladies proviennent de causes intérieures ; quand ces causes sont connues, on peut y adopter un remède. Nous donnons ici un abrégé d'un article inséré dans le *Bulletin agricole du Puy de Dôme*, année 1857, qui nous a paru très-utile de faire connaître ici ; il décrit un certain nombre de maladies des arbres fruitiers, et donne les moyens d'y remédier.

Ecorce gercée.—Suite d'un froid rigoureux ou de vieillesse. Gratter l'écorce jusqu'au vif ; enduire l'arbre d'un lait de chaux ; boucher les plaies avec de l'onguent de St.-Fiacre (mélange de terre glaise un tiers, avec de la boue de vache deux tiers. Si l'arbre est vigoureux, pratiquer, depuis les branches jusqu'au collet, une ou deux incisions sur la longueur du tronc (non sur toute la longueur).

Epuisement.—Il vient de la vieillesse, d'une fertilité trop grande, du mauvais sol, etc. ; la mousser sur l'écorce, des plaies brûlées sur l'écorce ; extrémités des jeunes branches noircies, en sont les indices. Il faut nettoyer l'arbre, le laver, couvrir ses plaies d'onguent ; enlever du terrain autour, y mettre du bon fumier, mêlé de bonne terre, nettoyer les racines si elles sont gâtées, etc.

Le brûlé.—Maladie dangereuse ; se voit à l'écorce rougeâtre, brune, ridée et gercée. Souvent suite de plaies faites par les animaux ou les ouvriers, et qu'on a négligé de couvrir d'onguent. Il faut cicatrifier profondément et appliquer l'onguent.

Le chancre.—Dangereuse. Vient des mêmes causes que le brûlé, au tronc et aux branches. Sur l'écorce croissent des tumeurs qui gonflent, s'ouvrent et laissent couler une substance visqueuse qui couvre bientôt toute la branche. Il faut couper, nettoyer et couvrir d'onguent.

La gomme.—Cette maladie est pour les arbres à noyaux ce que le brûlé et le chancre sont pour les autres fruits. Elle vient d'une surabondance de sève, d'un terrain trop gras, ou d'un sol impropre à l'arbre, d'un coup ou d'une blessure, ou de la pi-

qûre d'insectes. L'écorce a une couleur plus foncée, elle se gonfle, perce, et la gomme s'échappe. Il faut un prompt remède ; bassiner et mouiller la gomme pour la ramollir, puis enlever l'écorce, y mettre de la cendre de bois, et recouvrir d'onguent.

A défaut d'onguent, on peut frotter les plaies avec de l'oselle et les priver ensuite d'air et d'humidité. Ce moyen peut être employé pour tous les arbres.

Le miellat.—Matière visqueuse et gluante qui altère les jeunes rameaux et arrête la circulation de la sève. Cette maladie, souvent mortelle, se déclare au printemps quand la sève est en pleine activité et qu'après un jour très-chaud et sec vient une nuit froide et humide, ou un brouillard. Les jeunes pommiers y sont sujets. Cette maladie entraîne les pucerons. On la guérit en baignant légèrement avant le soleil levé.

Écaillage de l'écorce.—Se guérit facilement par des incisions longitudinales et en enlevant l'écorce écaillée. On y passe ensuite un lait de chaux qui détruit les insectes.

Une règle générale.—Toute blessure doit être aussitôt cicatrisée jusqu'au vif et couverte d'onguent. Si l'on casse des branches, il faut les couper près du tronc s'il y a beaucoup de mal, ou plus longues et toujours couvrir d'onguent. Si l'application tombe avant guérison, on la renouvelle.

Il faut préserver les arbres de l'air trop humide, et y faire de l'espace et du jour. C'est un soin nécessaire à toutes espèces d'arbres fruitiers.

RATEAU ITHACA DE COSSITT.



Cette gravure représente le Rateau Ithaca fabriqué par G. M. Cossitt et Frère à leurs manufactures de Brockville pour la Province d'Ontario, et Montréal pour la Province de Québec.

Cet instrument en usage depuis plusieurs années, outre les premiers prix obtenus aux expositions provinciales d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, sans compter les premiers prix à de nombreuses expositions de comté, a en dernier lieu obtenu le premier prix à la dernière exposition tenue à Québec en septembre dernier.

Les soussignés étant exclusivement occupés depuis vingt-cinq ans à la confection d'instruments d'agriculture qui ont été hautement appréciés par les acheteurs, sont en état de livrer sur les marchés des instruments qui ne le cèdent en rien tant sous le rapport de la confection que d'une longue durée. Tous les instruments vendus sont garantis pour un an et ils dureront la vie d'un homme si on accorde à ces instruments les soins ordinaires.

Le rateau Ithaca est très-bien adapté au ratelage du grain ou du foin, et fait un travail valant plus que son prix coûtant, en ratelant trente arpents de chaume. Le cheval fait tout le travail ardu du déversage, le cultivateur n'ayant qu'à soulever seulement le levier, ce qui s'opère facilement. Un enfant de douze ans peut le mettre en opération.

Plus de 20,000 de ces rateaux sont actuellement en usage. La fonte n'entre nullement dans la confection de cet instrument.

Pour circulaire et adresse s'adresser à R. J. LATIMER

Bureau de COSSITT & FRERE,

81, rue McGill à Montréal.

Pour références, s'adresser à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campagnes.